

M. Le Secrétaire de l'A.S.  
M. Le Professeur d'EPS

S/C de M. Le Chef d'Etablissement

Caen, le 8 mars 2022

Objet : **Championnat d'académie de Pétanque**  
Suivi par : Françoise YVON

Le Championnat **d'Académie de Pétanque** se déroulera à Alençon le :

**MERCREDI 16 MARS 2022**

### Accueil

- **Boulodrome d'Alençon – Stade Jacques Fould – Sente des Larrons – 61000 ALENCON**

### Organisation

- Coordonnateur : Julien Denis (Collège Jean Racine Alençon)
- Responsable Collèges : Anthony Heintz (Collège Racine Alençon)
- Responsable Sport Partagé : Sébastien Avinin (Collège Racine Alençon)
- Responsable Lycées : Fabien Roinot (Lycée polyvalent Mézeray Gabriel Argentan)
- Responsable Jeunes Officiels : Guy Aubry (Fédération)
- Responsable Sécurité : Aurore Mésange (Collège Racine Alençon)

Prévoir les rôles à l'avance, pas sur place !

### Programme

- 8h30 : Traçage des terrains (2 responsables)  
9h30 : Accueil des équipes (**présence obligatoire de tous**)  
9h30 – 10h30 : Vérification des licences et composition des équipes, briefing, Jeunes officiels

### PIQUE-NIQUE

- 10h30 – 16h30 : compétition  
16h30 – 17h00 : protocole et Fin de la compétition

### Matériel

**Merci d'apporter chacun du matériel pour le bon déroulement de la compétition (tirette, mètre, plots, chronos, bouchons ...). DETAIL : 3 boules + 1 cochonnet par équipe  
1 mètre ruban par équipe**

### Règlement

- Règlement complet disponible sur la fiche sport pétanque (unss.org)
- **Equipe mixte obligatoire + un jeune officiel obligatoire par équipe**
- Jeune Officiel : 1 plaquette et 1 crayon + 1 chrono
- Tenue : tenue sportive exigée et unie

**Programme sportif**

**EN ETABLISSEMENT :**

	<b>COLLÈGES</b>	<b>LYCÉES - LP</b>
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadet(te)s 1 <sup>ère</sup> année (1 au maximum)	Minimes Cadets Juniors Séniors 1 <sup>ère</sup> année (1 au maximum)
COMPOSITION DES ÉQUIPES	3 joueurs Mixité obligatoire	3 joueurs Mixité obligatoire
JEUNE ARBITRE	1 Jeune arbitre obligatoire par équipe qualifiée Niveau départemental minimum Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe Il peut intervenir à tout moment de la partie auprès de ses co-équipiers.	
ACCOMPAGNATEURS	Accompagnateurs d'équipes interdits sur les terrains. Coaching possible uniquement entre deux rencontres (pas entre mêmes ou parties), en dehors des espaces de jeu.	
RÈGLEMENT	UNSS Spécifique et fédéral 2016-2020 Livret « je suis jeune arbitre en pétanque et jeu provençal »	
FORMULE DE COMPÉTITION	Lancement du combiné individuel et de la doublette simultanément. À la fin du combiné, la doublette se poursuit en triplette avec l'intégration des joueurs du combiné (détails dans le livret du jeune arbitre et du jeune coach) Afin de garantir un temps de jeu important et un respect des horaires, les parties ne se déroulent en 13 points ou en 50 minutes. Mène supplémentaire en cas d'égalité à la fin du temps imparti.	
CLASSEMENT	Classement par équipe après CUMUL des résultats de chaque équipe	

**EN SPORT PARTAGE :**

	<b>COLLÈGES</b>	<b>LYCÉES</b>
LICENCIÉS AUTORISÉS	Benjamins Minimes Cadets (pour les valides : limité à 1 cadet 1)	Minimes Cadets Juniors Seniors (pour les valides : limité à 1 sénior 1)
COMPOSITION DES ÉQUIPES	4 compétiteurs dont 2 élèves en situation de handicap Mixité encouragée mais non obligatoire	
JEUNE ARBITRE	1 jeune arbitre obligatoire par équipe qualifiée. Niveau académique minimum. Il peut être d'une autre association sportive de la même académie. Il ne peut pas être compétiteur.	
JEUNE COACH	1 Jeune Coach obligatoire par équipe qualifiée et intégré à la composition d'équipe. Certifié de niveau académique. Il peut intervenir à tout moment dans la partie auprès de ses co-équipiers.	
ACCOMPAGNATEURS	Accompagnateurs d'équipes autorisés sur les terrains si le handicap le nécessite. Coaching adulte autorisé uniquement entre les rencontres.	
RÈGLEMENT	Spécifique et fédéral 2016-2020 UNSS. Livret « je suis jeune arbitre en pétanque en jeu provençal »	
FORMULE DE COMPÉTITION	Lancement du combiné doublette et de la doublette simultanément. A la fin du combiné, la doublette se poursuit en triplette avec l'intégration des joueurs du combiné (détails dans le livret du jeune arbitre et du jeune coach) Afin de garantir un temps de jeu important et un respect des horaires, les parties ne se déroulent en 13 points ou en 50 minutes. Mène supplémentaire en cas d'égalité. Une doublette = 1 jeune en situation de handicap et 1 jeune valide. Triplette = les mêmes joueurs que la doublette + 1 jeune du combiné (les 2 jeunes du combiné alternent à chaque mène)	
CLASSEMENT	Classement par équipe après CUMUL des résultats de chaque équipe	

**Etablissements qualifiés**

	CALVADOS	MANCHE	ORNE
<b>COLLEGES ETABLISSEMENT</b>	RAS	RAS	- Collège Racine ALENCON 1 - Collège Racine ALENCON 2 - Collège Y. Montand LE THEIL S/HUISNE 1 - Collège Y. Montand LE THEIL S/HUISNE 2
<b>LYCEES ETABLISSEMENT</b>	- Lycée A. Maurois DEAUVILLE 1 - Lycée A. Maurois DEAUVILLE 2 - Lycée M. Curie VIRE	RAS	- Lycée Navarre-Leclerc ALENCON - Lycée Mézeray/Gabriel ARGENTAN 1 - Lycée Mézeray/Gabriel ARGENTAN 2
<b>LYCEES PROFESSIONNEL</b>	- LYP C. Claudel CAEN	RAS	- LYP Mézen ALENCON
<b>COLLEGES SPORT PARTAGE</b>	RAS	RAS	- ITEP L'Aigle/Collège Y. Montand LE THEIL S/HUISNE - Collège Racine ALENCON
<b>LYCEES SPORT PARTAGE</b>	- LYP C. Claudel CAEN	RAS	- Lycée Navarre-Leclerc ALENCON

**Inscription**

- ◆ Obligatoire sur le portail [www.unss.org](http://www.unss.org) avant le **lundi 14 mars 2022 à 14 h 00**.

**Important**

- ◆ En cas de désistement prévenir au plus tôt le **SR UNSS** ☎ 02.50.10.14.92 ou sur [sr-unss@ac-caen.fr](mailto:sr-unss@ac-caen.fr)

**Qualifications**

Ce championnat est qualificatif pour le championnat inter-académique (Caen, Rennes, Rouen) du mercredi 4 mai 2022. Ce championnat inter académique se déroulera dans l'académie de Caen.  
La liste des qualifiés sera connue quand tous les championnats académiques seront passés.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE**

- ◆ Il se déroulera à ? (académie de Nantes)

Signé le 8 mars 2022  
 Par Cyrille Royer  
 Chargé de mission  
 Service Régional U.N.S.S.  
 Site de Caen